



REGLEMENT D'ENTRAINEMENT ET DECHARGE DE RESPONSABILITES DES MINEURS

Déroulement d'un cours :

- L'inscription est acceptée à partir de 5 ans révolus.
 - L'enfant doit avoir des baskets propres et une tenue de sport adaptée. Il doit aussi avoir sa raquette et une bouteille d'eau. Cependant, les volants sont fournis par le club.
 - L'association s'engage uniquement à mettre à disposition de leurs membres les structures nécessaires à la pratique du badminton aux heures proposées.
 - Les dirigeants rappellent également que le matériel prêté doit être remis en place à l'issue de chaque entraînement et ne doit pas être détérioré.
 - Nous attirons votre attention sur le fait que notre responsabilité vis-à-vis de votre enfant n'est engagée **qu'à partir du moment où il a été confié dans le gymnase à l'entraîneur ou aux responsables du club présents**. Notre responsabilité continue jusqu'à la fin du créneau horaire (ou jusqu'au départ de votre enfant en cas de départ avant la fin du créneau horaire), moment où vous êtes tenus de venir chercher votre enfant dans le gymnase.
 - L'association n'assure ni l'encadrement, ni la surveillance des mineurs, âgés de 14 ans révolus, qui souhaiteraient jouer pendant les entraînements destinés aux adultes.
- Ces mineurs restent donc sous la responsabilité de leurs représentants légaux.
- Si vous souhaitez que votre enfant vienne seul jusqu'au gymnase et qu'il reparte seul du gymnase, vous devez le spécifier sur cette décharge de responsabilité.
 - En cas d'absence de votre enfant ou de son départ avant la fin du créneau horaire, merci de prévenir au préalable l'entraîneur ou les responsables du club.
 - Des photos pourront être prises sur des séances d'entraînement ou de compétitions. Ces photos pourront être utilisées à l'élaboration d'articles de presse ou page web de l'association.

Vol :

- Le club vous recommande de venir aux cours sans objets de valeur.
- Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Litiges et sanctions :

- Tout propos sexiste, raciste, discriminatoire ou injurieux est interdit lors des cours et stages encadrés par l'EBPG.
- Le non-respect du règlement intérieur, tout vol ou toute dégradation seront signalés au club qui prendra les mesures nécessaires.
- Tous les adhérents doivent respecter le règlement intérieur et sont habilités à faire respecter ce règlement.
- Les responsables du club sont habilités à exclure toute personne n'ayant pas respecté ce règlement, après délibération du bureau.

Je soussigné(e) (prénom, nom) _____
représentant légal de l'enfant (prénom, nom) _____

déclare avoir pris connaissance des informations suivantes :

- Décharge par la présente lettre les organisateurs de toute responsabilité lors des manifestations, déplacements ou compétitions organisés par l'EBPG.
- M'engage à informer l'entraîneur et les responsables du club de tout traitement pris par mon enfant qui pourrait avoir un impact lors d'un cours.
- Accepte que l'entraîneur et les responsables du club autorisent en mon nom une intervention médicale au cas où je ne serais pas joignable et en cas d'absolue nécessité.
- M'engage à régler la totalité des frais médicaux éventuels.

La responsabilité du club n'est engagée que durant les heures d'entraînement.

Cependant elle ne peut être engagée :

- si mon enfant n'est pas confié dans le gymnase à l'entraîneur ou aux responsables du club présents ;
- en cas de départ de mon enfant avant la fin du cours ;
- si je ne suis pas présent dans le gymnase pour récupérer mon enfant à la fin du cours.

Vous pouvez autoriser, sous votre entière responsabilité, votre enfant à venir au gymnase seul et à le quitter seul. Merci d'entourer l'option retenue et de rayer l'autre option dans la phrase suivante :

J'autorise / Je n'autorise pas mon enfant à venir et à quitter le gymnase seul.

Fait à _____, le _____

Signature du/des représentants légaux précédée de « Lu et approuvé »